

# CHAMPIONNAT PROVINCIAL SCOLAIRE INVITATION D'ATHLÉTISME EN SALLE PRÉSENTÉ PAR CHOCOMAX



## DOCUMENT D'INFORMATON

### TABLE DES MATIERES

Table des matières .....	1
Date du championnat.....	2
Site de compétition .....	2
Service d'hébergement * .....	2
Accréditation .....	3
Service d'alimentation * .....	4
Épreuves.....	4
Règlements en vigueur.....	4

Le RSEQ Montérégie et le RSEQ Lac-Saint-Louis sont heureux de vous accueillir à la 24<sup>e</sup> édition du Championnat provincial scolaire invitation d'athlétisme en salle présenté par ChocoMax.

**DATE DU CHAMPIONNAT**

Dimanche 15 avril 2018

**SITE DE COMPÉTITION**

Complexe sportif Claude Robillard (salle omnisports)  
1000, avenue Émile-Journault  
Montréal (Québec) H2M 2E7  
Site internet : [ville.montreal.qc.ca/CSCR](http://ville.montreal.qc.ca/CSCR)

L'accès au site de compétition (la piste) sera réservé uniquement aux athlètes et au personnel d'encadrement préalablement inscrits et reconnus par leur instance régionale du RSEQ (et dûment accréditées).

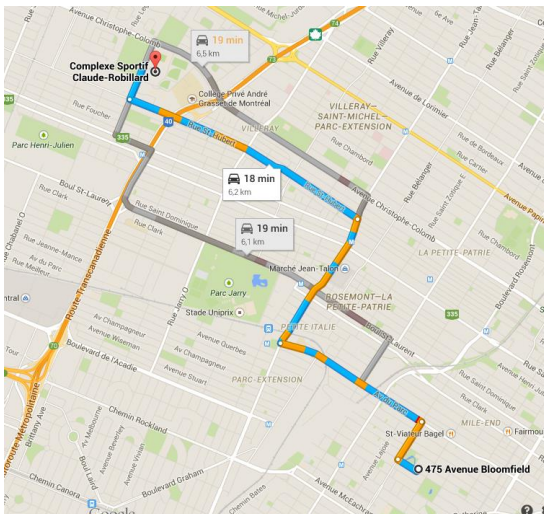
**SERVICE D'HÉBERGEMENT \***

**\*sur réservation auprès de votre instance régionale uniquement**

**AUCUN** service d'alimentation au site d'hébergement.

Service offert pour le samedi 14 avril uniquement.  
Heure d'arrivée des délégations : à partir de **16h30\*\***

École secondaire PAUL-GÉRIN-LAJOIE-D'OUTREMONT  
475, Avenue Bloomfield  
Outremont (QC) H2V 3R9

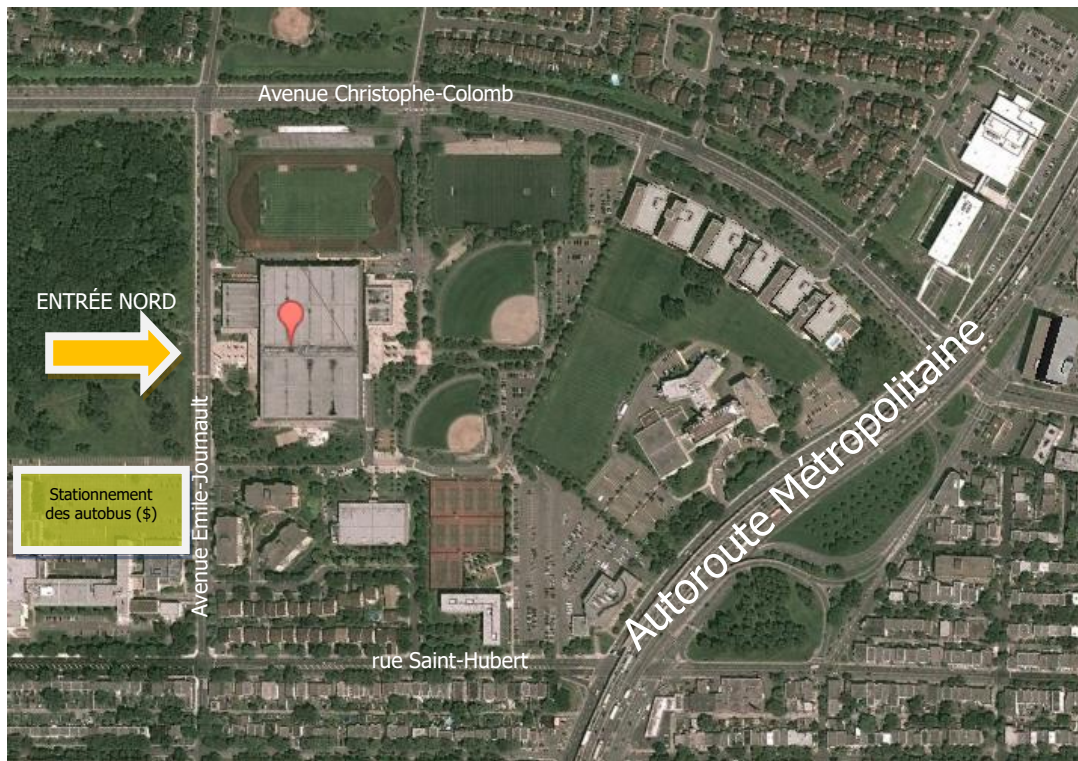


Responsable : Mohamed Ariba

\*\* SVP confirmer l'heure approximative de votre arrivée auprès de votre instance régionale.

**TRANSPORT**

Les délégations sont responsables de se rendre au site de compétition par leurs propres moyens.



### **ACCREDITATION**

Vous êtes ATHLÈTE?

Vous êtes ENTRAÎNEUR?

Vous êtes ACCOMPAGNATEUR?

**PREUVE D'IDENTITÉ AVEC PHOTO OBLIGATOIRE POUR TOUS**

Pour les délégations qui utilisent le service d'hébergement, l'accréditation se fera au site d'hébergement, dès leur arrivée.

Dimanche 15 avril, de 7h00 à 9h30\*

via l'entrée NORD (rue Émile-Journault) du Complexe sportif Claude-Robillard  
(l'accréditation des délégations aura lieu au 2<sup>e</sup> étage)

\* Passé cette période, les athlètes, entraîneurs et accompagnateurs non accrédités devront se présenter à l'entrée de la piste afin qu'un membre du comité organisateur puisse les accréditer.

- ⊖ Aucun athlète ne pourra prendre part à ses épreuves sans son bracelet d'accréditation.
- ⊖ Aucun ajout d'athlète ne sera accepté.
- ⊖ AUCUN ENTRAÎNEUR NON ACCRÉDITÉ NE SERA TOLÉRÉ SUR LA PISTE.
- ⊖ Seules les personnes accréditées (bracelet) seront autorisées à accéder à la piste.

**SERVICE D'ALIMENTATION \***

**\*sur réservation auprès de votre instance régionale uniquement**

Pour les délégations qui souhaitent profiter de ce service, votre instance régionale pourra commander des boîtes à lunch pour le dîner seulement.

Ces dernières seront livrées et disponibles au salon des bénévoles à compter de 11h30 le jour du championnat. Les boîtes à lunch seront remises au responsable de la délégation. La quantité de boîtes à lunch disponible sera celle préalablement commandée par les instances régionales pour leur délégation.

Communiquez avec votre instance régionale pour connaître les modalités (prix, date limite).

Aucune boîte à lunch ne sera vendue sur place.

**ÉPREUVES**

Les épreuves sont celles inscrites dans la réglementation spécifique provinciale du RSEQ.

**RÈGLEMENTS EN VIGUEUR**

[Réglementation spécifique provinciale du RSEQ – ATHLÉTISME EN SALLE](#)

[Règlements de secteur](#)

Réglementation de la Fédération québécoise d'athlétisme.

[Code d'éthique sportive du RSEQ \(programme 3R\)](#)